

Les bacheliers professionnels face à la normalisation de la poursuite d'études supérieures

Cédric Hugrée

Chargé de recherches CNRS, Cresppa-CSU (CNRS/Paris VIII/Paris X)
cedric.hugree@cnrs.fr

Au début des années 2000, Stéphane Beaud et Michel Pialoux soulignent les impasses de certaines prolongations d'études supérieures des bacheliers professionnels au moment de la seconde explosion scolaire (Beaud & Pialoux, 2001 ; Beaud 2002). À partir de leur enquête ethnographique auprès des familles ouvrières de la région de Sochaux-Montbéliard, les auteurs suivent plusieurs bacheliers professionnels inscrits en première année de filières générales (notamment en histoire) au sein d'une petite antenne universitaire délocalisée. Les auteurs décrivent les ressorts sociaux et scolaires de l'orientation de ces « bacs pros » dans les filières générales de l'université. Ils notent ainsi que les nombreux verdicts scolaires négatifs accumulés par ces élèves depuis le collège « *semblent de plus en plus glisser sur eux* » conduisant ces élèves à « *un irréalisme de type très particulier, fait d'une forme d'invulnérabilité et d'un renforcement artificiel de leur ego scolaire et social* » (2002 : 227). Dans un contexte de crise de la condition ouvrière, marqué par le refus du destin ouvrier et des signes extérieurs d'appartenance au monde de l'usine de certains bacheliers professionnels (Beaud, 1996), ce travail aborde en détail les parcours scolaires et les rapports subjectifs que ces bacheliers professionnels entretiennent à leur scolarité une fois qu'ils deviennent étudiants et, finalement, leur aspirations déçues à « *retrouver la voie normale* », (Beaud, 2002). Les auteurs identifient notamment deux moments clés : l'orientation vers la voie professionnelle suite à des difficultés scolaires au collège, puis les candidatures refusées à l'entrée en section de techniciens supérieurs (STS), au moment où les bacheliers professionnels envisagent une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur pour éviter l'usine. Puis ils analysent les dissonances entre ces scolarités heurtées au collège et les aspirations scolaires de ces bacheliers et de leurs parents.

Ces hypothèses de recherches, articulant la fabrique sociale et scolaire des « bacs pro » à l'université n'ont que peu fait l'objet de prolongements empiriques, et notamment d'un point de vue quantitatif. La connaissance des parcours scolaires des bacheliers professionnels inscrits à l'université et plus largement dans l'enseignement supérieur *via* les sources quantitatives longitudinales demeure en effet parcellaire et très largement orientée vers l'explication des sorties non diplômées de l'enseignement supérieur (Blöss & Erlich, 2000 ; MEN, 2008). Les hypothèses formulées par S. Beaud et M. Pialoux sont pourtant largement transposables dans les panels de suivi des élèves entrés en sixième du fait de la grande richesse des variables scolaires et sociales. Ces sources quantitatives autorisent en effet une description relativement fine des parcours et des aspirations scolaires des étudiants depuis la sixième. Elles offrent ainsi l'occasion de mieux appréhender les différentes dimensions des parcours des « bac pro » qui prolongent leurs études au-delà de l'enseignement secondaire et même, *a priori*, d'apprécier certaines évolutions entre les années 1990 et les années 2000.

Dans ce texte, on détaille dans un premier temps les enjeux de la quantification (Desrosières, 2005) des parcours scolaires de deux cohortes de bacheliers professionnels depuis les panels d'élèves entrés en 6^e en 1989 et en 1995. Il s'agit ici de présenter l'intérêt de ces sources pour l'objet mais aussi d'identifier les limites d'une comparaison des bacheliers professionnels inscrits dans l'enseignement supérieur depuis ces deux éditions.

Dans un second temps, on s'intéresse aux bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention de leur baccalauréat à partir du Panel 1995. On décrit

alors les origines sociales, les parcours scolaires et les aspirations des bacheliers professionnels en les comparant à ceux des bacheliers technologiques et généraux. Dans cette partie, on cherche ainsi à identifier les conditions sociales et scolaires d'émergence des projets d'études supérieures, principalement en STS et à l'université en articulant les données objectives des parcours scolaires et les rapports subjectifs que ces étudiants singuliers entretiennent plus particulièrement à leur propre scolarité et aux métiers de leurs parents.

Encadré 1

Les bacheliers professionnels dans les panels de suivi des élèves entrés en 6^e en 1989 et en 1995

Ce texte s'appuie sur l'exploitation secondaire de deux éditions du Panel de suivi des élèves entrés en sixième en 1989 et 1995.

La Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du Ministère de l'éducation nationale a mis en place en septembre 1989, la quatrième édition de cette enquête longitudinale. Il s'agit d'un échantillon de 22 000 élèves entrés en sixième en 1989 constitué en retenant tous les enfants nés le 5 d'un mois qui étaient, à cette date, scolarisés en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou d'un département d'outre-mer. Ces élèves sont parvenus au baccalauréat entre 1996 et 2000, selon qu'ils ont redoublé ou non dans l'enseignement secondaire et selon qu'ils ont emprunté ou non la voie professionnelle. Le parcours de ces élèves a été observé aussi longtemps que le jeune suivait une formation, et au plus pendant quinze années consécutives. Le dispositif d'enquête durant leur scolarité secondaire comprenait une prise d'information annuelle auprès du chef d'établissement sur les scolarités, complétée d'une enquête famille réalisée par voie postale en 1991-1992, actualisant les informations sur les caractéristiques familiales et interrogeant sur les représentations et les pratiques scolaires des parents (80,4 % des familles interrogées ont répondu à l'enquête). Les élèves qui ont obtenu le baccalauréat ont fait l'objet d'une interrogation individuelle annuelle, par voie postale et téléphonique, avec des taux de réponses oscillant entre 88 et 90 % ; cette interrogation était interrompue avec l'inscription du jeune dans une formation correspondant au niveau bac + 5.

L'édition 1995 de ce panel reprend un dispositif d'enquête similaire. Il s'agit du cinquième panel d'élèves du secondaire, après ceux de 1962, 1972-1973-1974, 1980 et 1989. Le panel des élèves entrés en 6^e en 1995, toujours réalisé par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du Ministère de l'éducation, suit cette fois les élèves pendant 12 ans. Il est constitué d'un échantillon représentatif des élèves entrés en 6^e scolarisés en France métropolitaine dans un établissement public ou privé à la rentrée de l'année scolaire 1995-1996 (il s'agit des élèves nés le 17 d'un mois, hormis les mois de mars, juillet et octobre). Les redoublants qui étaient entrés en 6^e en 1994 ont été exclus de l'échantillon. Les trajectoires scolaires au collège et au lycée peuvent être reconstituées avec précision grâce à l'enregistrement de la classe par les chefs d'établissement chaque année scolaire. Outre l'enquête de suivi, un questionnaire adressé aux familles en 1998 recueille des informations sur l'environnement familial de l'enfant et sur les aspirations scolaires des parents. Une enquête complémentaire est réalisée auprès des jeunes, en 2002, soit sept ans après leur entrée en 6^e, et les interroge notamment sur leurs souhaits de poursuite d'études. Les jeunes du panel 1995 sont parvenus au baccalauréat entre 2002 et 2006, selon qu'ils ont redoublé ou non dans l'enseignement secondaire et selon qu'ils ont emprunté ou non la voie professionnelle. Les bacheliers sont ensuite suivis après le baccalauréat dans l'enseignement supérieur aussi longtemps que le jeune poursuit ses études supérieures, et au plus jusqu'à l'obtention d'un diplôme de niveau bac + 5. Ils sont alors interrogés sur les études suivies, les choix de filières, les conditions d'études et les diplômes obtenus.

Au total, dans chacune de ces deux enquêtes on dispose d'informations sur plus de 1000 titulaires de baccalauréats professionnels (Tableau 1). Parmi eux, ce sont 528 enquêtés entrés en sixième en 1989 et 639 enquêtés entrés en sixième en 1995 qui ont obtenu un bac professionnel et se sont ensuite inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur. La grande partie d'entre eux (302 et 421 enquêtés) se sont inscrits en première de STS ; les effectifs de bacheliers professionnels directement inscrits en première année à l'université sont peu nombreux (84 enquêtés dans le panel 1989 et 71 pour le panel 1995).

Tableau 1

Les bacheliers professionnels dans les échantillons des Panels de suivi des élèves 1989 et 1995

	Panel 1989	Panel 1995
Élèves entrés en 6 ^e	21 479	17 830
Bacheliers professionnels	1427	1321
Bacheliers professionnels inscrits dans une formation supérieure l'année suivant l'obtention de leur bac	528	639
Bacheliers professionnels inscrits dans en 1 ^{ere} année de STS l'année suivant l'obtention de leur bac	302	421
Bacheliers professionnels inscrits dans en 1 ^{ere} année de STS l'année suivant l'obtention de leur bac	84	71

Sources : Panel 1989 et Panel 1995, MEN

1. Deux cohortes de bacheliers professionnels face à la massification des premiers cycles universitaires

1.1. Quand le bac pro se préparait en 4 ans

Les bacheliers professionnels inscrits dans l'enseignement supérieur qui sont entrés en sixième en 1989 ont obtenu leur baccalauréat à la fin des années 1990 ; ceux entrés en sixième en 1995 l'ont décroché au début des années 2000. Les premiers bacheliers professionnels observés ont donc eu leur diplôme en 1997 et les derniers bacheliers professionnels observés l'ont obtenu près de dix ans plus tard, en 2006. Entre ces deux dates, les conditions formelles de préparation de ce diplôme n'ont pas changé même si les conditions de son obtention ont, elles, sensiblement évolué.

À la fin des années 1990, le baccalauréat professionnel a 15 ans : il se déroule en 4 années (2 ans de formation au BEP et 2 ans de préparation du bac pro), son taux de réussite évolue entre 77 % et 80 %. À l'époque, environ 10 % d'une génération devient titulaire de ce diplôme (contre 33 % pour les bacs généraux). Dix ans plus tard, au milieu des années 2000, le bac professionnel est organisé de la même façon (2 ans + 2 ans). Il concerne désormais 12 % d'une génération (face à un tiers de la génération pour le bac général). La période couverte par l'observation connaît en fait une relative stabilité du nombre de bacheliers professionnels et plus généralement des proportions de bacheliers technologiques et généraux dans une génération après la forte croissance produite par la seconde explosion scolaire : entre 1996 et 2008 la proportion de bacheliers dans une génération reste stable (entre 60 % et 62 % d'une génération) et les équilibres entre les types de baccalauréat le sont également (33 % de bac généraux, 17-18 % de bacs technologiques et 10-12 % de bacs professionnels). Ce n'est qu'à partir de 2009¹ puis véritablement de 2011² que la proportion de bacheliers professionnels dans une génération dépasse celle de bacheliers technologiques (en 2011, 19 % de bac professionnels contre 16 % de bacs technologiques) alimentant à elle seule la hausse de la proportion de bacheliers dans une génération.

Les bacheliers professionnels de la fin des années 1990 sont 3 sur 10 à poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur (29 %) (Lemaire, 2007). La très grande majorité de ceux qui s'inscrivent dans une formation supérieure le font en STS (21 %) et seule une petite minorité (6%) s'inscrit en première année à l'université. À l'époque, 4 mois seulement après l'obtention de leur bac, la moitié des bacheliers se déclare en emploi (même précaire). Les bacheliers des spécialités des services sont proportionnellement plus nombreux à poursuivre leurs études que ceux des filières liées aux domaines de la production (+ 9 points). Pour les

¹ La forte progression du taux d'admis au baccalauréat professionnel à la session 2009 tient largement à la mise en place des épreuves orales du second groupe.

² La session 2011 du baccalauréat professionnel est la première marquée par les nouveaux cursus en 3 ans et voit 36 900 lauréats supplémentaires par rapport à l'édition 2010.

bacheliers professionnels entrés en sixième en 1995 et diplômés au début des années 2000, la situation diffère puisque désormais plus de 4 sur 10 s'inscrivent dans une formation supérieure (42 %), le plus souvent encore vers les STS (Lemaire, 2012, p. 4). Il s'agit d'une évolution notable entre ces deux cohortes d'élèves. En à peine 10 années d'écart, bien que diplômés dans une configuration scolaire proche, les bacheliers professionnels inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur se distinguent sensiblement entre les deux éditions du Panel 1989 et 1995. La prolongation d'études supérieures est ainsi passée pour les bacheliers professionnels de norme symbolique, convoitée mais peu réalisée par des élèves relativement distants à l'égard de la culture scolaire (Beaud, 2002 ; Moreau, 2008), à une norme statistiquement effective.

1.2. La difficile comparaison des valeurs scolaires, des rapports aux scolarités et des aspirations scolaires entre les bacheliers professionnels des deux panels

L'exploitation des caractéristiques du parcours scolaire depuis l'entrée en sixième conjointe à celles liées à l'origine sociale pour les bacheliers professionnels inscrits dans l'enseignement supérieur constitue un premier enjeu de connaissance pour une population scolaire relativement singulière dans l'enseignement supérieur français. Mais pour centrales qu'elles soient, la quantification et la comparaison de la valeur scolaire des bacheliers professionnels poursuivant leurs études supérieures à ces deux époques présentent plusieurs limites.

La comparaison pour les deux panels 1989 et 1995 de l'âge au bac des bacheliers professionnels inscrits dans une formation supérieure est à la fois possible et fiable. Elle révèle ainsi une hausse sensible (+ 5 points) de la proportion de bacheliers professionnels « à l'heure »³ parmi les bacheliers professionnels inscrits dans une formation supérieure. Cette apparente élévation de la proportion d'élèves à l'heure parmi les bacheliers professionnels inscrits dans le supérieur à quelques années d'écart, doit être interprétée au regard de l'évolution des origines sociales et sexuées. D'une part, la baisse sensible de l'âge des bacheliers professionnels inscrits dans une formation supérieure s'accompagne d'une légère augmentation de la proportion d'hommes parmi les bacheliers professionnelles poursuivant leurs études (+ 2 points) et de la baisse notable de la proportion de bacheliers professionnels inscrits en STS ou à l'université dans le Panel 1995 (-3 points pour les STS ; - 4 points pour l'université). D'autre part, elle croise également la hausse de la proportion de bacheliers professionnels inscrits dans l'enseignement supérieur issus d'une famille où la personne de référence du ménage est « employé » (+ 8 points, 20 % pour le panel 1995) et d'une baisse de la proportion d'enfants d'ouvriers (- 3 points, 42 % pour le panel 1995). Il semble cependant hasardeux d'interpréter la baisse sensible de l'âge des bacheliers professionnels poursuivant leurs études comme une élévation de leur valeur scolaire ; celle-ci pouvant s'expliquer par une transformation des « accrochages scolaires » des élèves en difficulté au collège et s'orientant par la suite vers le bac professionnel (Cayouette & Saint-Pol, 2013).

Pour documenter plus sérieusement l'évolution de la valeur scolaire des bacheliers professionnels prolongeant leur cursus dans le supérieur, on peut notamment tenter d'exploiter et de comparer les résultats aux évaluations en sixième des bacheliers professionnels inscrits dans une formation supérieure des deux panels. Initiées en 1989 par Claude Thélot, alors directeur de la DEP, les épreuves nationales d'évaluation des élèves à l'entrée en 6^e portent sur leurs acquis en français et en mathématiques. Il s'agit d'exercices composés d'items regroupés par grand domaines dans chaque discipline : « compréhension », « production de texte », « techniques de l'expression écrite » et « connaissance du code » en français ; « numération et décimaux », « techniques opératoires », « problèmes numériques »

³ Il s'agit des bacheliers de la promotion 1997 pour le panel 1989 et de la promotion 2003 pour le panel 1995

et « figures géométriques » en mathématiques. La première collecte des scores obtenus par les élèves aux épreuves nationales d'évaluation à l'entrée en sixième a été réalisée dans le cadre du panel 1989. On sait depuis que les résultats globaux à ces évaluations sont fortement prédictifs des avenir scolaires des élèves, plus particulièrement pour les élèves issus des classes populaires (Poullaouec, 2010). Ces résultats conditionnent ainsi l'obtention d'un bac mais aussi les types de bacs obtenus : parmi les 25 % des élèves les plus faibles aux évaluations de sixième de 1989, seuls 27 % d'entre eux ont obtenu un bac. Parmi eux, plus de 4 élèves sur 10 ont obtenu un bac professionnel. À l'inverse, la quasi-totalité des élèves figurant parmi les 25 % des élèves les plus performants à ces évaluations décroche un bac (93 %) et, parmi eux, seuls 2 % d'entre eux obtiennent un bac professionnel (Lemaire, 2007).

Les résultats de ces exploitations ne peuvent hélas être strictement comparés entre les deux éditions du panel retenues. En effet, le premier recueil de ces informations administratives dans le panel 1989 a été parcellaire, produisant des taux importants (43 %) de résultats non renseignés aux évaluations de sixième de 1989 pour la population observée (tableau 2), ce qui limite sérieusement la portée de la comparaison entre les panels 1989 et 1995. Il semble ainsi impossible de conclure à une évolution de la qualité des apprentissages élémentaires des bacheliers professionnels entrées au collège à la fin des années 1980 et au milieu des années 1990. En revanche, le recueil des données du panel 1995 s'est fait dans de meilleures conditions (6 % de résultats non collectés). On découvre ainsi que seuls 3 bacheliers professionnels inscrits dans l'enseignement supérieur sur 10 au début des années 2000 figuraient parmi les 50 % des élèves les plus performants scolairement à l'entrée en sixième.

Les représentations parentales associées aux diplômes, notamment ceux jugés les plus utiles pour trouver un emploi (tableau 3), constituent des informations complémentaires à celles sur les scolarités susceptibles d'éclairer les choix de poursuite études au-delà d'un diplôme du secondaire présenté comme qualifiant et professionnalisant à sa création. Outre une sensible variation dans la formulation de la question entre les deux éditions, les modalités de réponses apparaissent très nettement différentes entre les deux éditions :

- dans le panel 1995, les types de bacs sont spécifiés alors que dans le panel 1989 « le » bac apparaît seul ;
- dans le panel 1995, les modalités de non-réponses sont également plus explicites (« *Vous ne savez pas* » plutôt que « *sans opinion* »).

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de voir chuter, entre les deux éditions, la proportion de parents de futurs bacheliers professionnels ayant déclaré qu'un diplôme de l'enseignement supérieur était le plus utile pour trouver un emploi (-39 points) trois années après que leur enfant est entré au collège. De même, l'apparition de la modalité « bac professionnel » a des effets notables dans le panel 95 puisque cette modalité dépasse de 7 points (27 %) celle la proportion de répondants à la modalité « bac » (tous types confondus) du panel 1989. Les modifications de ces modalités empêchent là encore la comparaison des représentations parentales associées aux diplômes entre ces deux éditions d'enquêtes. Elles ne permettent pas en effet d'attester d'une évolution des représentations professionnelles associées aux diplômes de l'enseignement supérieur chez les parents de bacheliers professionnels poursuivant leurs études. Elles sont cependant l'indice d'une évolution des représentations des responsables de l'enquête : ces derniers ont cherché pour le panel 1995 à différencier les représentations des parents associées au bac général de celles associées aux bacs professionnels et même au bac technologiques, sans doute relater à la massification des premiers cycles universitaires⁴.

⁴ On peut aussi noter une meilleure prise en compte du sentiment de compétence social à travers une question de représentation par l'introduction de la modalité « *vous ne savez pas* ».

Tableaux 2 et 3

Les représentations parentales des diplômes utiles pour trouver un emploi dans le panel 1989 et 1995

Panel 1989 : « À votre avis, lequel de ces diplômes est le plus utile pour trouver un emploi ? »					
CAP/BEP	Bac	Dipl. ens. sup.	Aucun	Sans Opinion	NR
12	20	54	1	7	6

Source : Panel 1989, MEN

Champ : Bacheliers professionnels inscrits dans une formation supérieure l'année suivant l'obtention de leur baccalauréat (n = 528)

Lecture : En 1992, 12 % des parents de futurs bacheliers professionnels déclaraient que les CAP/BEP étaient les diplômes les plus utiles pour trouver un emploi.

Panel 95 : « À votre avis, quel diplôme est le plus utile pour trouver un emploi ? »							
Aucun	CAP/BEP	Bac Pro	Bac G	Bac T	Dipl. ens. sup.	Vous ne savez pas	NR
1	7	27	8	7	15	21	3

Source : Panel 1995, MEN

Champ : Bacheliers professionnels inscrits dans une formation supérieure l'année suivant l'obtention de leur baccalauréat (n = 639)

En 1998, 7 % des parents de futurs bacheliers professionnels déclaraient que les CAP/BEP étaient les diplômes les plus utiles pour trouver un emploi

L'introduction de la modalité « *Vous ne savez pas* » lors de l'interrogation des parents sur l'âge de fin d'études envisagé pour leur enfant dans l'enquête Famille du panel 1995 modifie notablement les proportions de réponses entre les deux éditions : 38 % des parents de futurs bacheliers professionnels, interrogés en 1998 déclarent ne pas savoir l'âge de fin d'études qu'ils souhaitent pour leur enfant. Si pour ces deux éditions, la proportion de parents qui déclarent, 3 ans après l'entrée de leur enfant au collège, souhaiter voir leur enfant poursuivre leurs études jusqu'à 20 ans est majoritaire, elle baisse de façon très importante (- 31 points, 73 % panel 1989 et 42 % panel 1995) du seul fait de la possibilité laissée d'exprimer qu'ils ne savent pas. Pour autant, il n'est pas aisé d'interpréter cette réponse d'une partie importante de parents de bacheliers professionnels inscrits dans l'enseignement supérieur comme une expression de leur distance au jeu scolaire ou d'une autocensure. En effet, ainsi que le rappelle T. Poullaouec (2004), dans les classes populaires, l'expression d'une prudence sur les questions d'orientation et de stratégie scolaires est à la fois la marque d'une autonomie laissée à l'enfant de choisir selon ses désirs (« *Il fera bien ce qu'il voudra* ») mais aussi celle d'une plus grande sensibilité aux verdicts scolaires (« *Il fera bien ce qu'il pourra* »).

Tableau 4

L'âge de fin d'études souhaité par les parents lorsque leur enfant est au collège dans le panel 1989 et 1995

Panel 89 : « Jusqu'à quel âge souhaitez-vous que votre enfant poursuive ses études ? »			
16 ans	18 ans	20 ans et plus	Non-réponse
1	21	73	4

Source : Panel 1989, MEN

Champ : Bacheliers professionnels inscrits dans une formation supérieure l'année suivant l'obtention de leur baccalauréat (n = 528)

Lecture : En 1992, 73 % des parents de futurs bacheliers professionnels déclaraient souhaiter que leur enfant poursuive ses études jusqu'à 20 ans au moins.

Panel 95 : « Jusqu'à quel âge souhaitez-vous que votre enfant poursuive ses études ? »			
16 ans	18 ans	20 ans et plus	Vous ne savez pas
1	7	42	38

Source : Panel 1995, MEN

Champ : Bacheliers professionnels inscrits dans une formation supérieure l'année suivant l'obtention de leur baccalauréat (n = 639)

Lecture : En 1998, 42 % des parents de futurs bacheliers professionnels déclaraient souhaiter que leur enfant poursuive ses études jusqu'à 20 ans au moins.

2. Le rapport au métier des parents et la perception du niveau scolaire à la fin collège : de nouveaux éclairages sur les parcours sociaux et scolaires des bacheliers professionnels dans le supérieur

La stricte comparaison des résultats des deux éditions 1989 et 1995 du Panel de suivi des élèves entrés en sixième n'apparaît pas optimale du fait des transformations de la quantification des valeurs scolaires et des aspirations scolaires parentales qui affectent la comparabilité des réponses. Dans la suite de ce texte, nous limiterons donc notre analyse aux parcours scolaires et sociaux des bacheliers professionnels inscrits dans l'enseignement supérieur du panel 1995 en les comparant à la fois aux bacheliers généraux et technologiques puis en les comparant aux anciens élèves de la voie professionnelles. Cette sociographie est cependant l'occasion d'intégrer à la sociologie classique des bacheliers professionnels (sexe, origine sociale, parcours scolaire), l'exploitation de questions sur le rapport au métier des parents et l'appréciation subjective rétrospective que ces jeunes font de leur valeur scolaire à la fin du collège⁵. Ces quelques questions offrent des occasions de renouveler la connaissance des poursuites d'études supérieures et universitaires des bacheliers professionnels en articulant les scolarités réelles et les scolarités perçues à l'origine sociale et aux orientations post-bac.

2.1. Bacheliers et bachelières professionnelles dans l'enseignement supérieur : des rapports ambivalents aux métiers des parents selon la formation préparée

La proportion de boursiers parmi les différents types de bacheliers inscrits dans une formation supérieure est relativement proche (entre 25 % et 30 % entre les bacheliers généraux, technologiques et professionnels). En revanche, les bacheliers professionnels inscrits dans l'enseignement supérieur se distinguent des autres bacheliers de l'enseignement supérieur par leurs origines sociales : 6 sur 10 sont issus des classes populaires salariées (Employés et Ouvriers, 62 %). C'est le cas d'1 bachelier technologique sur 2 (51 %) et d'1 bachelier général sur 3 (32 %). Leur origine sociale populaire, et demeurant même largement ouvrière⁶, est également perceptible dans les diplômes de leurs parents : 1 bachelier professionnel inscrit dans l'enseignement supérieur sur 4 au début des années 2000 a un père ou mère sans diplôme (soit 25 %, contre 20 % des étudiants titulaires d'un bac technologique et 10 % des bacheliers généraux dans le supérieur). Par ailleurs, les parents de ces bacheliers professionnels sont aussi plus que les autres marqués par la détention de diplômes ouvriers tels que le CAP ou le BEP : 40 % de leurs pères ou de leurs mères détiennent ces diplômes quand ce n'est le cas que d'un quart des bacheliers généraux inscrits dans le supérieur.

⁵ Ces questions ont été ajoutées l'enquête jeunes de 2002

⁶ Et ce malgré la hausse de la proportion d'enfants d'employés (+ 8 points entre le panel 1989 et 1995 ainsi que mentionnés précédemment.

Les étudiants titulaires d'un bac professionnel du panel 1995 sont également le groupe de bacheliers où les filles sont sous-représentées (46 %, contre 50 % pour les bacheliers technologiques et 60 % pour les bacheliers généraux), à l'exception notable des rares bacheliers professionnels inscrits en première année à l'université (58 % de filles⁷). Cette inversion de la proportion de filles pour la seule filière universitaire témoigne des oppositions internes aux bacheliers professionnels inscrits dans l'enseignement supérieur. D'un côté, on observe des garçons issus des classes populaires qui poursuivent en STS ; de l'autre des filles issues des mêmes milieux sociaux qui sont plus nombreuses proportionnellement à s'inscrire en première année à l'université.

Tableau 5

Le rapport aux métiers des parents selon le type de parcours dans le secondaire et le supérieur

	Bacheliers généraux inscrits dans le supérieur	Bacheliers technologiques inscrits dans le supérieur	Bacheliers professionnels inscrits dans le supérieur	Bacheliers professionnels inscrits en STS	Bacheliers professionnels inscrits à l'université	Titulaires d'un BEP seul
<i>Le métier qu'exerce ou a exercé votre père :</i>						
Vous attire	11	12	12	14	3	12
Vous voulez plutôt faire autre chose	41	33	29	29	22	36
Vous ne voulez absolument pas faire la même chose	29	30	31	31	37	33
Vous n'avez pas d'opinion	8	8	7	7	6	8
NR/sans objet	11	17	20	19	32	11
<i>Le métier qu'exerce ou a exercé votre mère :</i>						
Vous attire	8	8	7	6	8	9
Vous voulez plutôt faire autre chose	39	30	26	25	15	30
Vous ne voulez absolument pas faire la même chose	29	30	31	32	28	34
Vous n'avez pas d'opinion	8	9	9	10	7	7
NR/sans objet	16	23	27	26	41	19

Source : Panel 1995, MEN

Lecture : En 2002, 31 % des bacheliers professionnels inscrits dans une formation supérieure déclaraient qu'ils ne voulaient absolument pas faire le même métier que leur père.

Les pourcentages en italique portent sur des effectifs inférieurs à 100.

Le rapport que ces bacheliers entretiennent avec les métiers exercés par leur père ou leur mère éclaire davantage la dichotomie de la poursuite d'études supérieures des bacheliers et bachelières professionnel.le.s (Tableau 6). Les bacheliers professionnels inscrits dans une formation supérieure refusent dans des proportions similaires aux bacheliers généraux d'exercer le métier de leur père (31 % contre 29 % pour le métier du père ou de la mère). Mais, parmi eux, ce sont bien ces bacheliers et bachelières professionnelles inscrit.e.s en première année à l'université qui envisagent le moins d'exercer le métier de leur père (37 %) ; dépassant même les titulaires de BEP seul. Pour ces dernier.e.s, la forte proportion de non-réponses/sans objet, tant pour la question du rapport au métier du père (32 %) que de la mère peut sans doute s'expliquer par un recrutement social sensiblement différent des bacheliers professionnels des STS. Malgré la faiblesse des effectifs de bachelier.e.s professionnel.le.s

⁷ Et ce malgré une baisse de 4 points de la proportion de bachelières professionnelles inscrites à l'université entre le Panel 1989 et le Panel 1995.

inscrit.e.s à l'université, on dispose en effet de plusieurs indices montrant qu'il s'agit d'étudiant.e.s issu.e.s des fractions les moins stabilisées des classes populaires, particulièrement exposées à l'inactivité ou à l'absence de diplôme des parents (qui représentent 33 % des pères et 38 % des mères des bachelier.e.s professionnel.le.s inscrit.e.s à l'université), et donc pour lequel.le.s la question peut effectivement apparaître « sans objet » mais également renvoyer aux conditions socioculturelles présidant à l'expression d'une opinion dans le cadre d'un questionnaire (Bessière & Houseaux, 1997 ; Baudelot & Gollac 2003).

2.2. L'honorabilité scolaire des bacheliers professionnels inscrits en STS et les difficultés scolaires précoces des bacheliers professionnelles à l'université

La dimension « repoussoir » des métiers des parents apparaît donc conjointement à la normalisation des poursuites d'études supérieures des bacheliers professionnels. Mais c'est davantage en comparant leur valeur scolaire à celle des bacheliers technologiques ou généraux mais aussi à celle des seuls titulaires d'un BEP que l'on peut appréhender les contraintes scolaires ayant largement dessiné ces parcours.

Tableau 6

Le niveau scolaire à l'entrée au collège selon le type de parcours dans le secondaire et le supérieur

	Bacheliers généraux inscrits dans le supérieur	Bacheliers technologiques inscrits dans le supérieur	Bacheliers professionnels inscrits dans le supérieur	Bacheliers professionnels inscrits en STS	Bacheliers professionnels inscrits à l'université	Titulaires d'un BEP seul
25 % des élèves les plus faibles scolairement (1er quartile)	2	10	25	24	35	42
50 % des élèves les plus faibles scolairement (2 ^e quartile)	10	28	41	41	42	36
50 % des élèves les plus performants scolairement (3 ^e quartile)	28	37	20	21	17	15
25 % des élèves les plus performants scolairement (4 ^e quartile)	55	21	7	7	4	3
NR	5	5	6	8	1	4

Source : Panel 1995, MEN

Lecture : 41 % des bacheliers professionnels inscrits dans une formation supérieure se situaient dans les 50 % des élèves les plus faibles scolairement (2^e quartile, en dessous du score médian) aux évaluations de 6^e.

Les pourcentages en italique portent sur des effectifs inférieurs à 100.

Comparés aux résultats aux évaluations de sixième des bacheliers technologiques ou généraux, les bacheliers professionnels apparaissent moins nombreux parmi les élèves au dessus de la médiane et plus nombreux parmi les élèves du premier (25 %) et du second quartile (41 %, + 31 points par rapport aux étudiants titulaires d'un bac général et + 13 points par rapport étudiants titulaires d'un bac technologique). Les difficultés scolaires précoces qu'ont connues les bacheliers professionnels semblent cependant de moindre ampleur que celles rencontrées par les titulaires d'un seul BEP. Ainsi, alors que 25 % des étudiants titulaires d'un bac professionnel figuraient parmi le quart des élèves les plus faibles scolairement en sixième, c'est le cas de 4 titulaires d'un BEP seul sur 10. Si les deux tiers des étudiants bacheliers professionnels figuraient en dessous de la médiane aux évaluations de 6^e, c'est le cas de près de 4 titulaires de BEP seul sur 5. Sous cet angle, les bacheliers professionnels inscrits dans une formation supérieure apparaissent bien être les meilleurs

élèves de la voie professionnelle. Des différences sont néanmoins observables selon la formation suivie l'année après le bac. Les bacheliers professionnels des STS se distinguent ici des bacheliers et bachelières professionnels inscrits à l'université par une moindre proportion d'élèves appartenant à la première moitié des évaluations à l'entrée en sixième (-12 points).

Ces résultats témoignent que ces étudiants ont certes souvent été confrontés à des difficultés précoces face aux apprentissages élémentaires en français et mathématiques mais que ce sont aussi ceux qui ont pu, sinon les surmonter complètement, au moins pu composer avec elles dans la voie professionnelle notamment par les enseignements pratiques. Il est alors intéressant de rapporter ces premiers éléments objectivant la valeur scolaire à l'entrée en sixième en français et mathématiques à l'estimation subjective de la valeur scolaire dans ces deux disciplines à la fin du collège (Tableau 7).

Les étudiants titulaires d'un bac professionnel sont plus nombreux que ceux titulaires d'un bac technologique ou général à ne pas avoir répondu à cette question. Mais c'est parmi les bacheliers et bachelières professionnels inscrits à l'université que les non-réponses sont les plus nombreuses (20 %), devançant même les pourcentages de non-répondants parmi les titulaires d'un BEP seul. C'est sans doute l'indice que l'estimation personnelle de valeur scolaire constitue une forme de violence symbolique, plus particulièrement pour ces étudiants.

En français, les bacheliers professionnels inscrits dans l'enseignement supérieur se déclarent soit avoir été des « élèves qui avaient un peu de difficultés » (38 %), soit avoir été des « assez bons élèves » à la fin du collège. Cette dichotomie les rapproche des bacheliers technologiques, bien que ces derniers soient plus nombreux à se déclarer d'assez bon élèves en Français (40 %). Il est intéressant de souligner que les bacheliers professionnels des STS sont ceux qui déclarent le plus avoir été des élèves qui avait un peu de difficultés en Français (39 %). Et c'est bien ici l'ajustement entre l'opinion de leur valeur scolaire en français à la fin du collège et leur valeur scolaire approchée en début de collège qui retient l'attention. On peut ici faire l'hypothèse que cet ajustement traduit une intériorisation du jugement scolaire sur eux-mêmes qui favorise des stratégies « raisonnables », c'est-à-dire ajustées, de poursuites d'études à l'image de ce que nous avons observé pour les bacheliers généraux aux parcours « honorables » dans le secondaire accédant à la licence (Hugrée, 2009, 2010). Chez les bacheliers et bachelières professionnels des universités, le relatif désajustement entre l'appréciation de leur valeur scolaire en français à la fin du collège et de leurs difficultés objectives à l'entrée en sixième peut être vu comme l'indice de cet « irréalisme » scolaire évoqué par S. Beaud (2002). Mais, leur appréciation de leurs difficultés en mathématiques, indique qu'ils sont loin de méconnaître ou de sous-estimer face au questionnaire leurs propres difficultés.

Dans cette discipline, 6 bacheliers et bachelières professionnels inscrits à l'université sur 10 témoignent de difficultés (grosses ou petites) à la fin du collège quand c'est le cas de 45 % des bacheliers professionnels inscrits en STS. Chez ces derniers, ils sont même 4 sur 10 (41 %) à déclarer avoir été un bon ou un très bon élève en mathématiques à la fin du collège quand ce n'est le cas que d'un titulaire du bac pro inscrit à l'université sur 5 (20 %). Fait remarquable, la proportion d'étudiants déclarant avoir été un bon ou un très bon élève en mathématiques à la fin du collège parmi les bacheliers professionnels des universités est inférieure à celle des titulaires de BEP seul (24 %). En d'autres termes, il semble difficile de conclure à une totale sous-estimation ou mésestimation de leur valeur scolaire.

Tableau 7

La valeur scolaire « subjective » en français et mathématiques à la fin du collège selon le type de parcours dans le secondaire et le supérieur

	Bacheliers généraux inscrits dans le supérieur	Bacheliers technologiques inscrits dans le supérieur	Bacheliers professionnels inscrits dans le supérieur	Bacheliers professionnels inscrits en STS	Bacheliers professionnels inscrits à l'université	Titulaires d'un BEP seul
« En fin de collège, diriez-vous que vous étiez en Français »						
Un élève qui avait de grosses difficultés	3	8	10	10	<i>10</i>	11
Un élève qui avait un peu de difficultés	20	36	38	39	29	44
Un assez bon élève	50	40	33	32	34	42
Un très bon élève	21	7	5	4	7	3
NR	7	9	14	14	20	0
« En fin de collège, diriez-vous que vous étiez en Mathématiques »						
Un élève qui avait de grosses difficultés	7	12	21	18	26	30
Un élève qui avait un peu de difficultés	17	26	29	27	34	35
Un assez bon élève	35	36	27	29	11	24
Un très bon élève	34	16	10	12	9	10
NR	7	9	14	14	20	0

Source : Panel 1995, MEN

Lecture : 38 % des bacheliers professionnels inscrits dans une formation supérieure déclaraient avoir été un élève qui a connu un peu de difficultés en Français à la fin du collège.

Les pourcentages en italique portent sur des effectifs inférieurs à 100.

2.3. La prudence des aspirations post-bac des bacheliers professionnels

Les indices de stratégies scolaires « raisonnables » des bacheliers professionnels inscrits dans le supérieur se retrouvent également dans la dichotomie des réponses sur les souhaits de formations post-bac. D'un côté, plus d'1 bachelier professionnel inscrit dans une formation supérieure à l'issue de l'obtention de son bac sur 2 souhaitait, en 2002, s'inscrire en BTS (53 %). Cette proportion est nettement supérieure à celle des bacheliers généraux (30 %) mais également très en dessous de la proportion de bacheliers technologiques souhaitant s'inscrire dans ces formations (70 %). D'un autre côté, c'est aussi parmi ces bacheliers que l'on trouve les plus forts taux de réponses à cette question. Or, ces non-réponses ne sont pas assimilables à une indétermination personnelle quant à l'orientation du fait de la possibilité de répondre « *Vous ne savez pas* » (7 %). Elle s'apparente donc probablement à une indétermination contrainte scolairement, qui interdit la formulation d'un rapport à l'avenir scolaire espéré, dans le cadre d'une interrogation par questionnaire. C'est d'ailleurs pour les bacheliers et bacheliers professionnels des universités que les non-réponses à cette question posée en 2002 étaient les plus fréquentes (44 %) et devançaient même les souhaits d'inscription en STS.

Tableau 2

Les souhaits de formations post-bac selon le type de parcours dans le secondaire et le supérieur

	Bacheliers généraux inscrits dans le supérieur	Bacheliers technologiques inscrits dans le supérieur	Bacheliers professionnels inscrits dans le supérieur	Bacheliers professionnels inscrits en STS	Bacheliers professionnels inscrits à l'université
« Dans quel type de formation souhaitez-vous vous inscrire après le baccalauréat »					
STS	30	70	53	58	42
Université	41	8	2	2	3
CPGE	14	2	0	0	0
Vous ne savez pas	5	6	7	6	10
NR	9	13	37	33	44

Source : Panel 1995, MEN

Lecture : 53 % des bacheliers professionnels inscrits dans une formation supérieure souhaitent s'inscrire dans une STS à l'issue de leur baccalauréat.

Les pourcentages en italique portent sur des effectifs inférieurs à 100.

Conclusion. Refusées de la voie générale et élus de la voie professionnelle : les différenciations interne à la voie professionnelle perdurent dans le supérieur

Les différenciations objectives internes au LP (sexuées, sociales, migratoires) et les différenciations subjectives internes au LP (Rapport à la condition ouvrière et à l'école/valeur scolaire) conditionnent les manières objectives et subjectives de décrocher un bac professionnel.

Ces carrières scolaires internes à la voie professionnelle perdurent dans le supérieur au point de dessiner deux trajectoires opposées dans le supérieur : les refusées de la voie générale (université) versus les élus de la voie professionnelle (STS). Les bacheliers professionnels de l'université (Beaud, 2001) sont en effet plus souvent des bacheliers professionnelles. Elles constituent la figure idéale typique des refusées de la voie générale. Leurs parcours scolaires peuvent être analysés à la lumière des scolarités des filles (Terrail, 1992 ; Baudelot, 2006 [1992]) et plus particulièrement des filles des classes populaires aux parcours scolaires « honorables » (Hugrée, 2010, 2011) diplômées de l'université. Leurs rapports à la condition ouvrière/populaire se comprend par rapport à l'activité professionnelle des mères.

Les bacheliers professionnels des STS constituent, eux, la figure idéale typique des élus de la voie professionnelle : à la fois élèves de « l'entre-deux scolaire » (Poullaouec, 2010) et appartenant pour certains à la notabilité scolaire rurale (Renahy, 2005).